



DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 8 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 juillet à 17h, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le 2 juillet 2025, s'est réuni en session ordinaire, au 53 bis avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN, Président du CIAS.

Membres présents : 10

AZAM Martine, BARTHAS Patricia, BLANQUET Marguerite, BONFANTI Djamilia, COURVEILLE Martine, LEYMARIE Muriel, SELAM Fatima, SOMEN Didier, TOUZANI Rachid, VIDAL Suzette.

Membres excusés : 9

BLAVIER Yveline, DURAND Rosette, MILESI Marie, ORRIT Didier, PLO Pascal, REDO Aline, ROMIGUIER Valérie, SOURDIN Anne, SZCZEPANIAK Jaques.

NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10			
Membres en exercice	19	Membres avec pouvoir	0
Membres présents	10	Voix délibératives	10

Numéro :

08/07/2025-04

OBJET : REGLEMENT INTERIEUR POUR LE PERSONNEL DU CIAS

Lors de plusieurs séances qui se sont déroulées en 2024 et en 2025, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala et le CIAS ont soumis pour avis un règlement général commun concernant le personnel de leur collectivité au Comité Social Territorial (CST).

Le Président expose que suite au vote favorable émis, le 20 mars 2025, par les membres du CST, il est nécessaire que le Conseil d'Administration se positionne sur ce règlement intérieur pour le personnel du CIAS.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE ET ADOPTE le règlement intérieur général.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

Certifié conforme,

Le Président, Didier SOMEN



La secrétaire de séance

Martine COURVEILLE

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025

ID : 081-200002285-20250708-20250708_4-DE

